

William et Coralie adoptent les énergies renouvelables

Grâce à l'installation sur leur toit de 20 m² de panneaux solaires, et d'une mini-éolienne sur l'un des pignons de leur maison, William Real et Coralie Cheveaux devraient économiser 2 000 € par an.

Investir dans les énergies renouvelables peut sembler une idée un peu saugrenue. De plus en plus de Français, et notamment des Thiérachiens, décident toutefois de se lancer dans cette aventure, se laissant convaincre par des représentants dont l'argumentaire est bien rodé.

Coralie Cheveaux et son compagnon, William Real, domiciliés à Buire, font partie de ces « éco-citoyens » qui ont compris qu'écologie peut rimer avec économie. « On nous a contactés pour nous signaler que notre habitation était bien située, selon des données satellite explique William. Un représentant de la société Tuco Solar, de Gennevilliers (Hauts-de-Seine, ndlr) est venu chez nous et nous avons décidé de faire installer à la fois 20 m² de panneaux solaires et une éolienne sur l'un des pignons de la maison ».

Il n'a fallu qu'une journée, en octobre 2011, pour l'installation complète des panneaux ainsi que de la petite éolienne. L'énergie provenant de l'éolienne est réinjectée dans l'alimentation électrique de l'ha-

bitation, via un générateur. Quant aux panneaux photovoltaïques, ceux-ci doivent préférentiellement être exposés au sud. Et EDF s'engage à acheter l'énergie ainsi produite pour une durée de 20 ans et à un tarif quatre fois plus élevé que le tarif classique.

Une prime de 1 500 € et un crédit d'impôt de 6 500 €

« Nous nous sommes occupés de rien. Tout est pris en charge par la société Tuco Solar précisent William et Coralie. Y compris les démarches administratives ». De plus, une prime de 1 500 € a été accordée à ce couple de Buirois. Pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, le comité Maison Verte a mis en place, en effet, de nombreuses aides et primes à la transition énergétique. Cette prime, ainsi que l'économie d'énergie réalisée grâce à l'installation éolienne (de l'ordre de 250 à 300 € par an) permet de financer le crédit. Autrement dit, William et Coralie n'ont strictement rien eu à déboursier pour ces travaux dont le mon-

tant total s'élève à 25 000 € ! A noter aussi qu'un crédit d'impôt accordé par l'Etat et d'un montant de 6 500 € s'ajoutera à ce sérieux coup de pouce.

D'ici neuf ans, ces Buirois récolteront théoriquement le fruit de leur investissement. « Nous devrions économiser environ 2 000 € par an » se réjouissent-ils. Et le contrat se poursuivra durant encore 11 ans.

Ce choix suscite la curiosité

de bon nombre de personnes qui côtoient ce couple. « Des gens qui passent dans notre rue s'arrêtent parfois pour nous demander des informations » ajoute William, satisfait de contribuer à la préservation de notre environnement tout en misant sur un revenu complémentaire.

■ **Benoît Taquet**

Un pôle logistique à Saint-Quentin

Le groupe Tuco Solar/Tuco Energie emploie plus de 130 experts déployés sur le territoire national. Il comprend également 17 antennes et un pôle logistique et qualité à Saint-Quentin. Le pôle administratif et financier est centralisé au siège, à Gennevilliers. Les conseillers de cette société accompagnent leurs clients dans les différentes étapes du projet : pré-étude énergétique, conseils et solutions, démarches administratives, installation. Tuco Solar est agréé par EDF Bleu ciel 2012, mais aussi Qualipy pour le photovoltaïque et Quali vent pour l'éolien.



William Real, Coralie Cheveaux, et leurs deux enfants, Thomas et Manon.